



Section **CFDT**
Région
Normandie

VOTRE ACTU

Juin 2022



En bref

- ✓ **Site Internet de la section CFDT Région Normandie** : découvrez notre nouveau site Internet à l'adresse <https://www.regionnormandie-cfdt.fr>
- ✓ **Revalorisation des grilles indiciaires** : afin de tenir compte de la hausse du SMIC au 1er mai 2022 (2,65%), la rémunération minimum dans la fonction publique a été relevée. Le minimum de traitement dans la fonction publique est porté à 1 649,48 € bruts mensuels (hors régime indemnitaire) correspondant à l'indice majoré 352. Cela représente une hausse d'environ 34€ nets. A noter que dans l'attente d'une révision des grilles, les 7 premiers échelons de l'échelle de rémunération C1 et les 3 premiers échelons de l'échelle de rémunération C2 sont à cet indice majoré de 352.
- ✓ **Conseil médical** : depuis le 1er février 2022, les instances médicales qu'étaient la commission de réforme et le comité médical ont été remplacées par le **Conseil médical**. Retrouvez toutes les informations et les noms de vos représentants **CFDT sur notre site internet** <https://www.regionnormandie-cfdt.fr/> (page: Instances)
- ✓ **Complément Indemnitaire Annuel** : la **CFDT** a demandé que les modalités de versement du CIA soient revues, notamment afin de permettre aux agents qui ne sont pas présents en novembre (par exemple pour cause de départ en retraite) d'en bénéficier pour l'année écoulée. Les nouvelles modalités devraient être présentées au Comité technique d'octobre pour une mise en œuvre en 2023.
- ✓ **Billet congés annuels** : les salariés et agents publics peuvent bénéficier une fois par an d'un **tarif réduit pour l'achat de billets de train aller-retour en France** à l'occasion d'un congé annuel . Vous bénéficiez d'une réduction de **25 %** pour un voyage aller-retour d'au moins 200 km en tout (50% si vous réglez au moins la moitié du billet en chèques vacances). Vous pouvez inscrire sur votre billet la personne avec qui vous vivez en couple et vos enfants de moins de 21 ans. Pour obtenir les billets, vous devez remplir un formulaire de demande et le faire compléter par la Région (pôle gestion du temps). Vous devrez ensuite le déposer directement dans une gare SNCF accompagné des pièces prouvant votre parenté avec les autres personnes figurant sur le titre de transport.

Dates clés

- ✓ **Comité technique (CT)** : 27 juin
- ✓ **Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT)** : 10 octobre
- ✓ **Commission administrative paritaire de catégorie C** : 12 septembre
- ✓ **Groupes de travail / temps d'échange** :
 - Evaluation professionnelle: 9 juin
 - Rapport social unique et base de données sociales: 9 juin
 - Dotations—cibles dans les lycées: 17 juin
 - Flexbureau: 24 juin
 - Bilan des lignes directrices de gestion: 1er juillet
 - Marché des EPI: 1er juillet



Déc.
2022

Élections
PRO

JE
VOTE



Cfdt:
INTERCO

Zoom sur...l'inclusion numérique des agents des lycées

« L'inclusion numérique » des agents des lycées vise à favoriser leur accès à l'information et à des services (vikings, courriers électroniques, emplois du temps, offres d'emplois, CNAS etc.). Les objectifs de la Région sont de développer l'usage numérique comme outil de vie au travail, de faciliter la communication avec les agents, d'accompagner l'évolution vers un « management numérique », de viser l'équité d'accès à l'information avec les agents des sites.

Dans ce cadre, la Région a décidé de doter les responsables d'équipe technique d'ordinateurs portables et de fournir à l'ensemble des agents des lycées (titulaires et contractuels) une tablette. En parallèle, la Région déploie un réseau wifi. Après une phase d'expérimentation, le déploiement des tablettes pour l'ensemble des agents est prévu sur la période septembre – novembre. Ainsi vous pourrez l'utiliser pour participer aux élections professionnelles de décembre 2022.

L'accès des agents des lycées à l'outil informatique est une préoccupation de longue date de la **CFDT**. La mise à disposition d'un poste fixe, à l'occasion des élections professionnelles de 2018, a montré ses limites. Le projet de déploiement des tablettes doit permettre de faciliter l'accès à l'informatique de tous les agents. Toutefois, si le projet présente des avantages, la **CFDT** reste vigilante aux impacts et aux risques que cela pourrait présenter, par exemple le droit à la déconnexion.

A retenir

- ☑ **Promotion interne 2022** : les agents pouvant bénéficier d'une promotion interne ont été informés début juin. Si vous souhaitez déposer un dossier, vous pouvez le faire jusqu'à septembre. Les dossiers seront ensuite étudiés par la Direction Parcours de l'Agent (DPA) en octobre pour des nominations prenant effet en novembre.
- ☑ **Télétravail 2022—2023** : vous pouvez faire votre demande de télétravail (première demande ou renouvellement) dès le 13 juin via le formulaire disponible dans Vikings.

Portraits de militant(e)s



Valérie Laroque

Fonctions militantes : Membre du Comité technique
Membre du CHSCT
Membre de la Commission exécutive de la section **CFDT**
Membre du Conseil médical de la Manche

Métiers/Lieu de travail : Lingère — Lycée Thomas Pesquet (50)

Contact : valerie.laroque@normandie.fr



Ludovic Allais

Fonctions militantes : Membre du CHSCT
Membre de la CAP B
Membre de la Commission exécutive de la section **CFDT**

Métiers/Lieu de travail : Responsable de pôle—DFTLV—site de Rouen

Contact : ludovic.allais@normandie.fr

SECTION CFDT RÉGION NORMANDIE

5 rue Robert Schuman à ROUEN et Abbaye aux Dames à CAEN
02.35.52.23.92 — 06.21.63.45.71 — 06.45.83.18.46

syndicat.cfdt@normandie.fr — <https://www.regionnormandie-cfdt.fr/>

